



CHAMPIONNAT DE GIRONDE SALLE 2025

Mise à jour 28/12/2025

QUOTAS DE PARTICIPATION

Conditions de participation et de podium : Avoir participé à au moins 3 concours.

LE BOUSCAT – 18 & 19 janvier 2025

Départ 1 (Samedi 18 janvier 2025)

Catégories	U13F CL	U18F CL	U21F CL	U21H CL	U18F BB	U18H BB	F BB	S3F CL	S1H CO	S3H CO
Quotas	4	4	4	4	2	1	4	6	4	4
Début finales	1/2	1/2	1/2	1/2	-	-	1/2	1/4	1/2	1/2

Catégories PARA : 4 places seront réservées.

Départ 2 (Dimanche 19 janvier 2025)

Catégories	U13H CL	U15F CL	U15H CL	U18H CL	H BB	S1F CO	S2F CO	S3F CO
Quotas	8	8	12	10	6	2	4	2
Début finales	1/4	1/4	1/4	1/4	1/4	Scratch 1/4		

Pour les F CO, le podium sera établi sur le tir 2 x 18 m pour chaque catégorie. Il sera suivi d'une phase finale scratch (début en 1/4).

CAMBLANES – 25 & 26 janvier 2025

Départ 1 (Samedi 25 janvier 2025)

Catégories	S1F CL	S1H CL	S2H CO
Quotas	16	16	12
Début finales	1/8	1/8	1/8

Départ 2 (Dimanche 26 janvier 2025)

Catégories	S2F CL	S2H CL	S3H CL
Quotas	12	20	20
Début finales	1/4	1/8	1/8



CHAMPIONNAT DE GIRONDE SALLE 2025

MODALITES D'ORGANISATION

Les places seront attribuées selon l'ordre au classement national. Les quotas peuvent être réajustés selon le nombre de préinscrits. Le championnat départemental Salle est ouvert pour les catégories ne tirant pas le championnat sur le départ concerné. Libre à l'organisateur de récompenser le tir qualificatif, le cas échéant, le stipuler sur le mandat.

Les préinscriptions se font via le site http://www.sportive.crnata.fr/class_cd33/recherche_class_TC4-1v4.php

Un classement provisoire sera affiché sur le site et régulièrement actualisé.

Dernier week-end qualificatif : 11&12/01/2025

Date limite de préinscription : 06/01/2025

La liste des qualifiés sera transmise aux clubs et visible sur le site le 15/01/2025.

Les tirs, sur l'ensemble du championnat, se feront sur trispot sauf pour les archers para (taille des blasons selon le règlement en vigueur pour l'épreuve Para Tir à l'arc 18m) et pour les U11 (80), finales comprises.

**Toutes les phases finales se tireront à 2 archers par cible,
L'organisateur pourra aligner, sur le même tour, plusieurs sortes de phases finales,
Les 1/8e de finales pourront être sur un rythme AB/CD,**

**Pas de phase finale pour les catégories ayant moins de 4 sélectionnés.
Dans le cas où il y aurait 3 sélectionnés, selon sa capacité d'accueil, l'organisateur peut organiser une 1/2 finale.
Pour les catégories sans phase finale, le classement se fera sur le tir qualificatif.**

Le Président,

Mikaël YVON

Cavignac, le 01/12/2024